

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du **FINISTERE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN**

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2020

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	9

Le 3 Février 2020, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 Janvier 2020, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Date de la convocation
20 Janvier 2020
Date d'affichage
20 Janvier 2020

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint au Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint au Maire ;
Madame BESCOND Catherine, Adjointe au Maire ;
Monsieur GOUZIEN Christian, Conseiller Municipal ;
Madame GLOAGUEN Martine, Conseillère Municipale ;
Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame KERNINON Françoise, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur QUÉRÉ Pascal, Conseiller Municipal ;
Madame POCHE Y Yolande, Conseillère Municipale ;
Madame MONLIEN Jacqueline, Conseillère Municipale ;
Monsieur DANZÉ Fabien, Conseiller Municipal ;
Madame LE BRAS Carmen, Conseillère Municipale.

Assistaient également à la séance :

Monsieur BRAS Jean-Pierre, Secrétaire de Mairie ;
Madame LE CORRE Maryline, Rédacteur.

Secrétaire de séance :

Madame BESCOND Catherine a été nommée secrétaire de séance.

7 – ÉTUDES PRÉALABLES ET DE FAISABILITÉ DU RACCORDEMENT EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU FUTUR LOTISSEMENT DE PRAT AL LENN

Monsieur Jean-Pierre LE BRAS, Adjoint au Maire en charge des travaux et de l'urbanisme, présente au Conseil Municipal le devis établi par la Société UNITUD de Plomelin concernant l'étude de faisabilité technico-économique du raccordement du Lotissement de Prat al Lenn, ainsi que d'habitations riveraines, en assainissement collectif.

Il précise que le devis proposé est d'un montant de 2 817,00 € HT, soit 3 380,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de retenir la Société UNITUD de Plomelin pour réaliser l'étude de faisabilité technico-économique du raccordement du Lotissement de Prat al Lenn et des habitations voisines pour un montant de 2 817,00 € HT ;

- **Autorise** Monsieur LE BRAS, Adjoint au Maire chargé des travaux et de l'urbanisme, à signer ce devis et à réaliser toutes les démarches nécessaires en ce sens.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 3 Février 2020

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.